



Paris, le 30 mars 2026

Monsieur le Directeur Général de France Travail
1, avenue du Docteur Gley 75987 Paris Cedex 20

Objet : Demande de mise en place du télétravail exceptionnel en raison du contexte économique actuel

Monsieur le Directeur Général,

En notre qualité d'organisation syndicale, nous souhaitons attirer votre attention sur les difficultés croissantes rencontrées par les salariés en matière de déplacements domicile-travail.

Dans un contexte de hausse continue des prix du carburant, le pouvoir d'achat des agents est fortement impacté. Les trajets quotidiens deviennent de plus en plus coûteux et contraignants, une situation qui n'est plus soutenable pour un nombre croissant de salariés.

Dans ce contexte, nous vous sollicitons afin d'envisager, dans les meilleurs délais, le télétravail exceptionnel (*article 2.8.2 de l'accord télétravail et travail de proximité en vigueur*), lorsque les activités le permettent.

Une telle mesure constituerait une réponse concrète et adaptée aux difficultés rencontrées par les salariés, tout en contribuant à maintenir leur engagement et leur productivité.

Dans le même temps, cette problématique fait l'objet de remontées convergentes, au sein des différents établissements où des démarches sont engagées ou en voie de l'être au plus près des réalités opérationnelles. Cette dynamique, portée localement par la CFDT, s'inscrit dans une attente forte et largement partagée des salariés. À ce titre, nous souhaitons vous confirmer que nous accompagnons pleinement cette démarche et en soutenons la cohérence à l'échelle nationale.

Il nous paraît dès lors essentiel qu'une orientation claire soit définie par la Direction Générale à destination de l'ensemble des établissements de France Travail, afin de garantir une équité de traitement entre les établissements et d'apporter une réponse lisible aux attentes exprimées.

Le recours au télétravail permettrait notamment :

- **de réduire les coûts liés aux déplacements pour les salariés ;**

- **d'améliorer leur qualité de vie ;**
- **de limiter les contraintes liées aux conditions de circulation actuelles.**

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à cette demande dans un esprit de dialogue social constructif.

Dans l'attente de votre retour, que nous souhaitons prochain, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.



Nadine CLAIN et Hervé CUVELIER

Délégués Syndicaux Centraux

✉ marie-nadine.clain@francetravail.fr

✉ herve.cuvelier@francetravail.fr